

# **Bureau Régional du CDE pour l'Afrique Centrale**

---

## **Allocution d'Ouverture de**

**Mr Achille BASSILEKIN**

**Sous-Secrétaire Général du Groupe des Etats ACP  
Chef du Département du Développement Economique  
Durable et du Commerce**

\*\*\*\*\*

**29 Juin 2011- Hôtel Hilton  
-Yaoundé-  
CAMEROUN**

**Monsieur le Ministre de l'Economie et de la  
Planification, Ordonnateur National du FED,**

**Mesdames et Messieurs les membres du  
Gouvernement,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs  
de missions diplomatiques ,**

**Monsieur le Chef de la Délégation de l'Union  
Européenne,**

**Monsieur le Directeur du CDE,**

**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais d'abord remercier le Directeur du CDE et l'ordonnateur national pour l'invitation qui a été adressée au Secrétaire Général du Groupe ACP pour participer à cette rencontre de Yaoundé. Le Secrétaire Général du Groupe ACP, le Dr Mohamed CHAMBAS aurait tant voulu honorer personnellement cette invitation mais en raison d'autres impératifs professionnels, il n'a pu faire le déplacement de Yaoundé. Il m'a cependant de transmettre au Gouvernement camerounais sa sincère gratitude pour la concrétisation son engagement d'abriter à Yaoundé le siège régional du CDE.

Enfin, serait-on tenté de s'exclamer, l'Afrique Centrale dispose elle aussi de son Bureau du CDE, ce qui parachève ainsi le processus de décentralisation des activités du CDE.

L'ouverture de ce Bureau mérite que l'on rende un hommage appuyé à tous ceux qui se sont investis sans relâche pour faire aboutir ce projet, et nombreux sont-ils, les désigner tous ici serait risqué, mais une mention spéciale doit être portée à la regrettée Isabelle BASSONG, ancien Ambassadeur du Cameroun à Bruxelles, son successeur et à leurs équipes, ainsi qu'à la coordination des Ambassadeurs d'Afrique centrale à Bruxelles.

En effet, le CDE qui est une institution paritaire du partenariat entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ( ACP) et de l'Union Européenne (UE) a pour objectif, de promouvoir un environnement d'affaires propice au développement du secteur privé et de soutenir la mise en œuvre de stratégies de

développement du secteur privé dans les pays ACP en offrant des services non financiers, notamment des services de conseil, aux sociétés et aux entreprises des Etats ACP, ainsi que les initiatives communes d'opérateurs économiques de la Communauté (européenne) et des Etats ACP.

L'ouverture d'un Bureau pour l'Afrique centrale du Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE) doit être célébrée comme une avancée majeure dans une région où l'Etat joue un rôle prédominant, la culture de l'entreprise privée restant marginale. Quels sont les enjeux et défis de l'implantation dans la région d'un Centre pour le Développement de l'Entreprise ?

Il convient de rappeler au préalable que la capacité du secteur privé à être le moteur de la croissance et du développement est une réalité constante attestée par les trajectoires d'évolution des pays aujourd'hui industrialisés ou en voie d'émergence.

L'histoire économique récente nous révèle par ailleurs que l'amélioration des standards de vie des populations d'un pays résulte généralement du dynamisme de son secteur privé encadré d'une part en amont par sa capacité à accéder au capital et à la technologie, à disposer d'infrastructures essentielles et d'un capital humain outillé, avec une juste rémunération du savoir faire, de la créativité et du travail , et d'autre part, en aval, par la capacité des pouvoirs publics à organiser une juste redistribution des fruits de la croissance à travers des politiques sociales cohérentes accompagnées de politiques fiscales vertueuses tout en garantissant la sécurité de la propriété privée, ce qui a pour but de renforcer la cohésion sociale.

Voilà quelques réalités, tirées d'une observation empirique, ayant permis à plusieurs pays de s'inscrire de manière irréversible sur la voie du développement et de progresser années après années sur l'échelle du développement humain.

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

En mettant ainsi en perspective le rôle éminent qui est celui du secteur privé dans le cadre de stratégies vertueuses de croissance et de développement, on conclut aisément qu'aucun pays ou regroupement de pays ne peut enclencher une stratégie de croissance durable en l'absence d'un rôle éminent conféré au secteur privé. En gardant cela à l'esprit, toutes les opportunités permettant de renforcer ou de mieux structurer le secteur privé doivent être exploitées judicieusement. Quel est donc l'environnement offert au développement du secteur privé par les pays de la région ?

Dans le Rapport 2010 de la Banque Mondiale sur le classement des pays en fonction de la facilité d'y faire des affaires encore appelé « **Doing Business** » , il est frappant de constater que tous les pays de la région se trouvent dans le contingent de queue des 25 pays les moins bien classés à travers le monde, l'avant dernière

et la dernière place revenant à deux pays de cette région.

Le Rapport de la Banque Mondiale met en lumière les facteurs qui expliquent cette faible performance des pays de la région :

1. L'existence de nombreuses contraintes rencontrées par les opérateurs pour créer une entreprise ;
2. La mauvaise fiabilité des systèmes fiscaux, ce qui a une incidence sur la justice fiscale ;
3. La facilité de fermeture des entreprises pour diverses raisons ;
4. Les insuffisances des systèmes judiciaires en matière de résolution des litiges commerciaux entourant les affaires ;
5. La complexité des procédures à suivre en matière d'exportation et d'importation d'une cargaison standard de marchandise de part et d'autre de la frontière. Je vais illustrer mon propos sur ce facteur par deux exemples précis fournis par la Société Générale de Surveillance (SGS) : Si Douala et Bangui et Abidjan-Ndjamen font sensiblement la

même distance (soit 1100 kms), il faut en moyenne 15 jours, formalités de dédouanement comprises pour livrer une cargaison de Douala à Ndjamena alors que 5-6 jours suffisent pour la même cargaison d'Abidjan à Niamey. Le même parallèle est établi entre Abidjan et Bamako et Douala-Bangui sur 984 kms. La même cargaison prendra 4 jours pour être livrée à Bamako alors que sur Bangui, il faudra, formalités de douane comprises 12 jours. Le ratio est très vite établi, il faut trois fois plus de temps en Afrique centrale qu'en Afrique de l'ouest sur les mêmes distances avec la même cargaison.

Ce panorama d'un environnement des affaires peu stimulant est complété par :

- La course d'obstacles des opérateurs dans la quête des prêts ;
- Une protection insuffisante des investisseurs par les institutions et leurs règles malgré des codes d'investissement très séducteurs;



- La complexité des opérations et procédures dans l'acquisition ou la vente des titres de propriété.

Il apparaît très clairement que malgré la course effrénée des pays de la région vers des codes d'investissement les plus attractifs, à l'exception du secteur des industries extractives, l'Afrique centrale n'attire pas d'investissements directs étrangers structurants à la mesure des potentialités de la région et il convient sans délais de s'attaquer à tous les goulots qui étranglent l'amélioration du climat des affaires.

Dans ses prestations, il sera attendu du centre régional du CDE qu'il aide les pouvoirs publics de la région et les communautés économiques régionales à résoudre l'équation d'une meilleure articulation entre l'exploitation des immenses ressources naturelles (énergétiques, minérales, forestières, biodiversité) et l'approfondissement de l'intégration régionale.

Quand nous constatons la croissance économique constante affichée par de nombreux pays ACP de la région Caraïbes en l'absence de ressources naturelles

significatives, croissance où se combinent approfondissement de l'intégration régionale et dynamisme du secteur privé, il est permis de penser que l'arrivée d'un Bureau du CDE dans la région pourrait servir à catalyser ces dynamiques.

Parmi les multiples missions qui sont généralement celles du CDE, dans le cas de cette région, l'accent devra être mis sur :

- Le soutien des actions de promotion de l'investissement et les programmes de formation pour les acteurs du secteur privé ;
- La promotion des réformes régionales et nationales de l'environnement d'affaires pour une plus grande ouverture aux échanges ;
- Le développement des partenariats d'affaires entre les entreprises de la région et celles de l'Union Européenne ;
- L'accompagnement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises de la région.

A la lumière des défis actuels et futurs que posent les Accords de partenariat Economique, il reviendra aux entreprises de la région de renforcer leur compétitivité pour faire face aux exigences sans cesse croissantes en matière de qualité et de conformité aux réglementations sanitaires et aux normes techniques pour que leurs marchandises soient autorisées à franchir les frontières européennes en vue de leur commercialisation sur le marché communautaire.

Le marché communautaire représente 60% des exportations –hors pétrole- des pays de la région, ce qui en fait son premier débouché. Ce sont des acquis qu'il convient de renforcer tout en diversifiant la palette de cette offre. Cependant, les éléments qui structurent la future politique commerciale de l'Union Européenne, objet d'une récente communication de la Commission exigent que les bases de la compétitivité des économies de la région soient améliorés, afin d'éviter que l'offre d'exportation en totale franchise de droit et sans limitation de contingents qui a été faite aux pays de la région dans le cadre des Accords de Partenariat

économique se révèle finalement si peu bénéfique pour les pays d'Afrique centrale.

Le Bureau régional devra initier une Collaboration accrue avec les institutions communautaires de la région notamment la CEMAC et la CEEAC. En m'appuyant sur le cas de la CEMAC, la vision du Programme Economique Régional est de rendre la région émergente en 2025 en développant des politiques autour des atouts que sont ses richesses énergétiques, ses richesses en matière de biodiversité et de forêt, et enfin ses atouts métallurgiques. Le 2<sup>e</sup> Axe de ce programme porte sur la bonne gouvernance économique et l'amélioration de l'environnement des affaires.

C'est davantage autour de cet axe que nous pensons que le Bureau régional du CDE pourrait avoir un rôle décisif à jouer dans la région. Je me réjouis par ailleurs de constater que l'ouverture du Bureau du CDE coïncide avec la tenue d'un atelier de restitution et de validation du Rapport de formulation de Programme d'Appui au secteur privé de la CEEAC.

Le Bureau du CDE se devra donc de catalyser des synergies avec la CEEAC et la CEMAC pour que des politiques communautaires efficaces de développement du secteur privé soient mises en œuvre. C'est le meilleur moyen de s'assurer que ces organisations d'intégration accompagnent les efforts des gouvernements nationaux pour que la région sorte du contingent de queue du Rapport « Doing business » de la Banque Mondiale.

L'Afrique centrale pourrait dans ce cadre obtenir des financements pour la mise en œuvre de programmes d'appui aux PME de la région à l'instar de l'appui dont a bénéficié l'UEMOA par récente signature d'une convention de financement entre la Banque Européenne d'Investissement et le CDE visant à doper les activités des PME. Ce Bureau disposera du leadership dont il a besoin pour relever ces défis car celui qui en dirigera les activités a porté de ses fonds baptismaux le Bureau de l'Afrique de l'Ouest et développé les instruments qui ont fait du CDE un acteur essentiel du renforcement du secteur privé dans cette région.

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

Nous sommes à quatre ans de l'échéance fixée par la Déclaration du Millénaire pour la réalisation des OMD et tant il est vrai que la majorité des OMD seront hors d'atteinte pour nos pays, il convient de garder à l'esprit que le secteur privé est un puissant levier dans le processus de réduction de la pauvreté.

Certains pays émergents tels la Chine sont en train de connaître des mutations technologiques majeures qui vont entraîner un positionnement accéléré de ces pays sur des secteurs de production de pointe et un désengagement progressif des secteurs à forte valeur de main d'œuvre. Ainsi, on élabore déjà dans ces pays des stratégies de délocalisation d'une partie de leurs productions manufacturières vers des pays où les coûts de la main d'œuvre et la proximité de l'approvisionnement en matières premières vont leur garantir des retours sur investissement plus élevés que sur leurs propres territoires. Il revient à des régions comme l'Afrique centrale, dotées de ressources

naturelles faisant l'objet d'une compétition globale pour leur acquisition, de créer le cadre vertueux nécessaire à l'attraction de ces investissements pour la création des emplois, le développement des infrastructures et l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations.

Par ailleurs, l'accompagnement technologique que supposent ces délocalisations doit nous amener à faire des choix politiques décisifs pour le futur de nos pays : **Veut-on rester à jamais exportateurs de matières premières ou intégrer le groupe des pays qui transforment leurs ressources naturelles pour accroître leur richesse nationale ?**

**Nous devons garder à l'esprit qu'en persistant dans l'exportation des matières premières :**

- nous contribuons à la création des emplois et de la richesse dans les pays d'importation ;**
- nous privons ainsi nos pays d'emplois et de perspectives de développement économique durable ;**

**- nous pérennisons, malgré nous, un système hérité d'un contexte précis, celui de l'expansion des empires coloniaux.** Il n'est plus soutenable 50 ans après les indépendances au regard des besoins sans cesse croissants de nos pays.

Il est grand temps que la région jette les bases de son intégration réussie dans le système commercial global, ce qui va renforcer notre balance de paiements et mettre les économies de la région à l'abri de la détérioration continue des termes de l'échange.

A notre avis, c'est autour de ces réalités que doit porter la quête d'émergence des pays de la région. C'est cette détermination qui a permis à des pays comme la Malaisie de se développer en partant des matières premières il y a à peine quatre décennies pour intégrer les secteurs de pointe à haute valeur technologique comme les nanotechnologies aujourd'hui, attirant chez elle ce que l'Amérique et l'Angleterre comptent de meilleurs comme chercheurs.



**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

c'est là tout le sens que nous donnons à l'ouverture de ce Bureau du CDE qui doit aider les pays de la région à adopter les bonnes pratiques en matière de développement du secteur privé pour que les investisseurs locaux et les investisseurs étrangers puissent développer leurs affaires dans un climat de sérénité et que les pays de la région puissent quitter les dernières places qu'elles occupent années après années dans les classements « Doing Business » de la Banque mondiale.

Ce n'est pas un accident de la géographie si nos pays se trouvent au centre de l'Afrique, au cœur du Continent. Nous devons nous employer pour rendre ce cœur l'organe qui connecte l'Afrique du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, qui fasse de cette région le socle de l'essor du Continent. Nous devons mobiliser nos forces pour assumer pleinement la responsabilité qu'a placée dans la région la géographie du continent. Nous devons donner de l'élan à nos institutions d'intégration régionale

pour libérer le potentiel de la région avec un secteur privé fort, structuré, dynamique et compétitif dont ce Bureau peut être l'un des moteurs. Avec ce Bureau, l'Afrique centrale dispose là d'un instrument qui ne doit pas lui faire rater son rendez-vous avec l'histoire et c'est avec l'énergie du désespoir que nous allons continuer de soutenir dans notre action quotidienne au Secrétariat ACP les activités du CDE en général et celles de ce Bureau en particulier.

Un proverbe arabe qui guide notre action dit, je cite :

**« Allume une bougie au lieu de maudire l'obscurité »**

Avec l'ouverture de ce Bureau, nous avons fait le pari d'allumer une bougie sur l'Afrique centrale au lieu de maudire l'obscurité qui empêche depuis si longtemps nos pays de tirer partie de leurs énormes potentialités, de se libérer progressivement des chaînes de la pauvreté et d'être plus prospères. **Tel est le sens profond de notre engagement aux côtés de l'Afrique Centrale.**

**Je vous remercie de votre bienveillante attention.**